

APPEL DE CANDIDATURES

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA NIVEAU 2

Centre Urbanisation Culture Société (UCS)

Affichage à l'interne : 26 octobre 2021 à 15 décembre 2021

Thèmes : Transformations des environnements urbains et des mondes culturels et trajectoire des jeunes, des familles et des populations.

L'INRS lance un appel de candidature pour combler une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 dans le secteur des sciences humaines et sociales (CRSH) afin d'appuyer la stratégie de développement de son Centre Urbanisation Culture Société (UCS), dans le cadre de la programmation scientifique 2020-2025 de ce dernier. Celle-ci se déploie autour des trois grands axes de recherche suivants : Axe 1 - Dynamiques des environnements urbains; Axe 2 - Transformations des mondes culturels; et Axe 3 - Trajectoires des jeunes, des familles et des populations. Plus spécifiquement, quatre grands enjeux sociétaux d'actualité ont été identifiés. Ceux-ci portent sur 1) la pluralisation et les reconfigurations des mondes social et culturel, 2) les transformations des milieux de vie en lien avec les enjeux environnementaux, 3) les mutations numériques des savoirs et des pratiques, et 4) la construction des inégalités sociales. Ces grands enjeux sont abordés de manière transversale, interdisciplinaire et intersectorielle. Pour plus d'information, le programme scientifique du Centre UCS peut être consulté à l'adresse suivante : <https://inrs.ca/wp-content/uploads/2021/01/Prog-scient-UCS-2020-2025-et-AnnexeVF.pdf>).

Cet appel de candidatures pour une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 vise principalement à renforcer l'un ou l'autre des trois axes de recherche, tout en s'inscrivant dans l'un ou plusieurs des enjeux sociétaux identifiés.

Chaire de recherche du Canada

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 000 professorats de recherche – ou chaires de recherche du Canada – dans les établissements d'enseignement du pays. Le Programme des chaires de recherche du Canada investit environ 265 millions de dollars par année afin d'attirer et de retenir certains des chercheuses et chercheurs les plus accomplis et prometteurs au monde.

Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé et des sciences humaines. Ils et elles aident les Canadiens et Canadiennes à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. De plus, les titulaires de chaires forment la prochaine génération de personnel hautement qualifié grâce à la supervision d'étudiantes et d'étudiants, à leur enseignement et à la coordination des travaux d'autres chercheuses et chercheurs. Pour plus de renseignements sur le Programme des Chaires de recherche du Canada :

Exigences et habiletés particulières

- être une excellente chercheuse émergente ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;
- avoir démontré le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;
- avoir le potentiel nécessaire pour recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiantes et étudiants et futurs chercheuses et chercheurs;
- proposer un programme de recherche original, novateur et de haute qualité.

Admissibilité des personnes candidates

Seuls les personnes actuellement membre du corps professoral en poste à l'INRS au Centre Urbanisation Culture Société sont admissibles à ce concours et peuvent poser leur candidature. Notez que, considérant les cibles en matière d'équité de l'INRS dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada, seules les candidatures féminines seront considérées pour le présent affichage.

Énoncé en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

L'INRS reconnaît le caractère essentiel de l'apport des femmes, des Autochtones, des personnes qui font partie des minorités visibles ou ethniques et des personnes handicapées (groupes désignés) dans le cadre de la poursuite de sa mission. Il est conscient que ces groupes de personnes sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination en matière de recrutement, de sélection et de nomination pour les chaires de recherche du Canada ainsi que pour toute autre activité de recherche au sein de son établissement.

L'INRS reconnaît l'importance d'accueillir, de respecter et de valoriser la diversité parmi sa communauté; diversité en matière de race, de couleur, de lieu d'origine, de religion, de statut d'immigrant, de statut d'Autochtone, d'origine ethnique, d'aptitudes, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre et d'âge. Il se fixe des objectifs clairs pour favoriser l'équité à l'égard de toute personne en se basant sur la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, tant en ce qui a trait au recrutement qu'aux nominations dans le cadre des chaires de recherche du Canada et aux activités associées à la mission de l'INRS. L'objectif de l'INRS est de maintenir une représentation équitable des groupes désignés au sein de son personnel et d'adapter en conséquence ses politiques et pratiques en matière de sélection de candidatures pour une chaire de recherche du Canada.

L'INRS invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées (groupes désignés) à soumettre leur candidature. L'INRS s'appuie sur son plan en matière d'équité déposé auprès du Programme des Chaires de recherche du Canada. Ce principe devrait guider l'analyse des candidatures soumises. De plus, l'INRS s'assurera d'offrir aux personnes candidates des mesures d'adaptation pour répondre à leurs besoins le cas échéant. L'INRS invite ainsi toute personne candidate au programme des chaires de recherche du Canada et nécessitant des mesures d'adaptation (déficience auditive, mobilité restreinte, etc.) à énoncer clairement ses besoins pour que l'INRS puisse en tenir compte et y donner suite.

Dans ce contexte, la conseillère en équité, diversité, et inclusion, Madame Léa Maude Gobeille Paré (LeaMaude.GobeillePare@inrs.ca; 418 654-2582) fera le suivi approprié pour répondre aux attentes de la personne candidate. De plus, la conseillère en équité, diversité et inclusion, informera expressément le comité d'évaluation que le besoin de mesures d'adaptation ne peut pas être utilisé comme argument contre une candidature dans le cadre du processus d'évaluation.

Les chaires de recherche du Canada de niveau 2 s'adressent à des chercheuses et chercheurs ayant obtenu leur diplôme le plus avancé il y a 10 ans ou moins. Toutefois, la carrière d'une chercheuse ou d'un chercheur peut comporter des interruptions de carrière ou des circonstances spéciales qui peuvent avoir un impact sur sa productivité. L'INRS en est bien conscient et est très conciliant à cet égard. Ainsi, à la condition de joindre une justification, l'INRS invite toute personne qui, au moment de la mise en candidature, a dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière ou de circonstances spéciales qui auraient pu avoir des répercussions sur son dossier de réalisations, à déposer sa candidature. Les justifications acceptables sont habituellement limitées à des interruptions dans la carrière en recherche de la personne candidate en raison d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé, d'une formation clinique ou de soins à un membre de la famille (voir informations sur la [Justification des chaires de niveau 2](#) et section *Interruptions et circonstances qui ont une incidence sur la productivité* du curriculum vitae).

Comment postuler ?

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature par courriel au plus tard le **15 décembre 2021, 17 h** :

Le dossier à soumettre comprend :

- un curriculum vitae, incluant la justification pour les interruptions de carrière le cas échéant;
- une description du programme de recherche selon les instructions fournies;
- une description des bénéfices institutionnels potentiels qu'apporterait la candidature.

Le document incluant le formulaire du CV ainsi que les instructions détaillées pour les diverses parties du dossier de candidature peuvent être téléchargés en utilisant ce lien :

<https://inrs.ca/la-recherche/developpement-et-valorisation-de-la-recherche/appels-de-candidatures-pour-les-chaire-de-recherche-du-canada#transformations>

La candidature sera sélectionnée tel que décrit dans la *Directive relative aux chaires de recherche du Canada* de l'INRS.

Veuillez transmettre le tout à l'attention de :

Madame Nathalie Gendron

Directrice du service à la recherche

Institut national de la recherche scientifique

490, rue de la Couronne

Québec (Québec) G1K 9A9

nathalie.gendron@inrs.ca